

Pièces administratives à fournir pour toute demande d'autorisation de stationnement auprès du service gestionnaire

Servic Ville d	ce occupation du domaine public	-mail: taxis-pbp@agglo-pau.fr
	Copie de la carte professionnelle de conducteur de tax	i;
	Copie de l'attestation préfectorale d'aptitude à la cond	uite;
	Copie de l'attestation de formation continue ;	
	Avis de situation SIREN ;	
	Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle couvrant l'activité de transport de personnes à titre onéreux ;	
	Certificat d'immatriculation du véhicule accompag technique en cours de validité;	né du justificatif de contrôle
	THE STATE OF THE S	
Les pi	ièces disposant d'une date d'échéance devront toutes êtr	e en cours de validité.
S'ajou	itent selon les cas :	
	 Pour l'exploitation assurée par un salarié, et pour 	chaque salarié :
	Le contrat de travail ;	xi;
	 Pour l'exploitation assurée par un locataire gérant 	t:
	Le contrat de location gérance enregistré au service de	es Impôts ;

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par les services de la Communauté d'agglomération Pau Béarn pyrénées. Les données collectées sont destinées à l'occupation du domaine public pour traiter toutes les demandes d'autorisations en lien avec l'occupation du domaine public. Les données seront conservées conformément à la réglementation en vigueur. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données - Hôtel de France - 2bis Place royale 64000 Pau ou par courrier électronique à dpo@ville-pau.fr. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations.